

Von: info@alliance-patrimoine.ch im Auftrag von Alliance Patrimoine
An: [Peter-Andrew Schwarz](mailto:Peter-Andrew.Schwarz)
Thema: Révision LPN
Datum: Donnerstag, 29. August 2013 13:20:08

If the email looks unformatted, [please use this alternative link](#)



- * aux membres de la Conférence suisse des conservatrices et conservateurs des monuments (CSCM)
- * aux membres de la Conférence suisse des archéologues cantonaux (CSAC)

La révision de la loi fédérale sur la protection de la nature et du paysage menace le patrimoine culturel suisse

Monsieur,

Nous nous permettons de vous informer sur notre engagement contre la révision prévue de la loi fédérale sur la protection de la nature et du paysage (LPN). Il est notoire que cette révision s'inscrit dans le contexte de la transition énergétique décidée par le Conseil fédéral. Les commissions de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de l'énergie du Conseil national et du Conseil des Etats ont donné suite à une initiative parlementaire du conseiller aux Etats Joachim Eder. Cette proposition entraînerait une réduction drastique de la protection des paysages, des sites et des monuments d'importance nationale afin de mettre en place de nouvelles installations exploitant les énergies renouvelables.

Alliance Patrimoine soutient la transition énergétique. Mais contrairement aux partisans de la révision de la LPN, elle est convaincue que ce virage peut être négocié sans qu'il soit nécessaire de démanteler la protection des biens culturels. Alliance Patrimoine estime qu'une révision de la LPN n'est pas pertinente. Plus encore, une telle révision représente un danger pour le patrimoine culturel sur lequel nous veillons et dont la protection est ancrée dans la Constitution.

Nous nous adressons à vous pour cette question à laquelle nous accordons une grande importance, en vous demandant de vous engager, vous aussi, dans la mesure du possible contre la révision de la LPN. Nous vous prions d'examiner la possibilité de vous adresser aux conseillers d'Etat concernés dans votre canton afin d'attirer leur attention sur les dangers de cette révision.

Sous le lien suivant, vous trouverez [le document de synthèse](#) d'Alliance Patrimoine ([version courte](#)) qui décrit l'importance et les conséquences pour le patrimoine culturel de la révision prévue de la LPN. Si vous le souhaitez, nous vous ferons volontiers parvenir ce document sous forme imprimée également (brochures). Les commandes peuvent être passées à l'adresse : info@alliance-patrimoine.ch.

Nous nous tenons volontiers à votre disposition pour de plus amples informations.

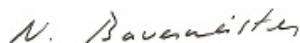
Avec nos meilleures salutations

Peter-Andrew Schwarz
Président d'Archéologie Suisse
peter-andrew.schwarz@alliance-
patrimoine.ch



Adrian Schmid
Secrétaire général de Patrimoine Suisse
adrian.schmid@alliance-patrimoine.ch

Cordula M. Kessler
Directrice du Centre NIKE
cordula.kessler@alliance-patrimoine.ch



Nicole Bauermeister
Directrice de la Société d'histoire de l'art
en Suisse
nicole.bauermeister@alliance-
patrimoine.ch

Alliance Patrimoine – L'avocat du patrimoine culturel

Alliance Patrimoine s'engage en faveur de la préservation durable du patrimoine culturel suisse. Elle rassemble quatre organisations totalisant 92'000 membres : Archéologie Suisse (AS), le Centre national d'information pour la conservation des biens culturels (NIKE), Patrimoine suisse (PS) et la Société d'histoire de l'art en Suisse (SHAS).

Alliance Patrimoine • Schauplatzgasse 39 • 3011 Bern
T +41 (0)31 313 18 38 • F +41 (0)31 313 18 49
info@alliance-patrimoine.ch • www.alliance-patrimoine.ch